

PECHE

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

**Conseil régional
Réunion du 24 mai 2007**

Intervention de Sophie Lemoine

Pêche et aquaculture en Bretagne – Enjeux et plan d'action régional

La dimension sociale d'une politique maritime européenne

Monsieur le Président,
Cher-es collègues,

Nous avons déjà abordé les problèmes de pêche artisanale lors du vote sur les Fonds européens en octobre 2004, les exigences sociales en matière de sécurisation de l'emploi et de lutte contre la précarité lors des transferts des ports en décembre 2005 et juin 2006 et à l'occasion de l'intervention de Gaëlle Abily lors des assises de la Pêche. Je soulignerai, aujourd'hui, juste quelques points.

La charte des espaces côtiers, même si elle n'a pas tout réglé (elle n'en a d'ailleurs pas la prétention), a favorisé l'écoute des différents acteurs de la gestion des espaces côtiers.

Il reste encore des contradictions qu'il va bien falloir lever. Je pense à la pêche à pied et ses conflits d'usage (si on a donné un statut aux professionnels, attention de ne pas détruire d'un coup toute cette culture du patrimoine maritime, richesse de transmission de savoir-faire autour de la pêche à pied ; on dit chez nous la palourde est un coquillage en or qui mérite une cuillère en argent).

De plus, les politiques menées ne sont pas toujours visibles pour le public. Et les petits exploitants, pêcheurs ou conchyliculteurs restent amers. Un cadre réglementaire toujours plus complexe contraint les petits à survivre ou quitter leur métier au détriment des grosses unités qui elles seules peuvent suivre les coûts des matériels de sécurité ou d'engins de pêche toujours plus performants dans un marché mondial des produits aquatiques. Des mesures concrètes doivent être apportées au plus vite.

Tant que ce secteur restera soumis aux lois du marché et de l'OMC (accord SPS, accord TBT mais surtout accord SCM : accord sur les subventions et mesures de compensation qui régit le secteur des pêches et des produits de la pêche), nous ne pourrons pas faire évoluer concrètement la qualité de vie des usagers de la pêche.

A propos du livre vert et Europe, nous ne pouvons bien sûr qu'affirmer notre accord sur la volonté de poser la question sociale comme prioritaire : il faut conserver la mixité sociale et bloquer la pression foncière.